

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bucey-en-Othe
SEANCE DU 09 MARS 2021

Date de la convocation : 01 mars 2021

Date d'affichage : 15 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Pascal DESROUSSEAUX, maire.

Présents : CLAEREBOUT Rolande, COCHET Gérard, CONVERT Delphine, DESROUSSEAUX Marie-Christine, DESROUSSEAUX Pascal, DUCOVAT Delphine, MANIERE Isabelle, PROVENCE Gérard, VALTON Laura, VICQUERY Aurélio

Représentés : DESCHAMPS Marie-Thérèse par DESROUSSEAUX Marie-Christine

Secrétaire : Madame DUCOVAT Delphine

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité. La séance est ouverte.

2021/07 - Cimetière : Etude des devis pour les travaux et choix de l'artisan

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	11	11	0	0	0

Après étude de différents devis proposés, relatifs aux travaux de rénovation du mur du cimetière, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- RETIENT le devis de l'entreprise Hervé GUBLIN pour un montant de 8 435,00 € H.T.
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

2021/08 - Travaux au cimetière : demande de subvention auprès de la Région et de fond de concours auprès de TCM

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	11	11	0	0	0

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de réfection du mur du cimetière peuvent faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région, via le dispositif « Relance Rurale » et une demande de fonds de concours au titre du cofinancement structurant auprès de Troyes Champagne Métropole.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De charger Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès de la Région – dispositif « Relance Rurale » et une demande de fonds de concours au titre du cofinancement structurant auprès de Troyes Champagne Métropole
- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant prévisionnel H.T.	8 435,00 €
Subvention de la Région – Relance rurale (50%)	4 217,50 €
Fonds de concours de TCM (20%)	1 687,00 €
Autofinancement H.T.	2 530,50 €

2021/09 - Approbation du compte de gestion 2020 du Receveur Municipal

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	11	11	0	0	0

Vu les résultats du compte de gestion 2020 du Receveur Municipal,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE à l'unanimité de compte de gestion du Receveur Municipal en parfaite conformité avec la comptabilité communale
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

2021/10 - Approbation du compte administratif 2020

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	10	10	0	0	1

Vu les résultats du compte administratif 2020 de la commune,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré (le Maire ne prenant pas part au vote) :

- APPROUVE à l'unanimité des membres votant, le compte administratif 2020
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

2021/11 - Affectation du résultat de l'exercice 2020

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	11	11	0	0	0

Le Conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Rappel : Déficit reporté de la section d'investissement de l'année antérieure 44 452,96€
Rappel : Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure 107 743,87€

Solde d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent – 001) de la section d'investissement 44 829,84€
Un solde d'exécution (Excédent – 002) de la section de fonctionnement 15 651,46€

Restes à réaliser

Par ailleurs la section d'investissement laissera apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : 00,00€
En recettes pour un montant de : 00,00€

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 00,00€

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) 00,00€

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)

123 395,33€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ACCEPTE cette affectation de résultat de l'exercice 2020.

2021/12 - Taux des taxes 2021

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	11	11	0	0	0

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE de ne pas modifier le taux des taxes pour 2021, soit

Taxe Foncière bâti	21.47%
Taxe Foncière non bâti	29.10%

2021/13 - Vote du Budget Primitif 2021

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	11	11	0	0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

DECIDE d'adopter le budget primitif 2021 de la Commune :

- Recettes de Fonctionnement : 414 498,36€
- Dépenses de Fonctionnement : 293 451,00€
- Recettes d'investissement : 51 065,94€
- Dépenses d'investissement : 51 052,00€

Organisation des élections des 13 et 20 juin 2021

L'organisation des élections se fera selon le nombre de candidats car il y a deux élections le même jour.

Les créneaux horaires pour la présence au Bureau de vote seront : de 8h00 à 12h00 – de 12h00 à 16h00 – de 16h00 à la fin du dépouillement.

Les conseillers devront tous être présents pour tenir les 2 bureaux de vote et veiller au respect des gestes barrière et distances de sécurité.

Questions diverses

Une demande de subvention de Music en Othe nous est arrivée dernièrement, malheureusement le vote des subventions a été effectué le 16 février 2021. Nous leur demanderons de déposer leur demande de 2022 dès le début d'année.

Une opération de récupération des papiers, journaux et prospectus va être lancée en partenariat avec la société VEOLIA.

L'association « Bouge'Othe » sera chargée de mener l'opération de récupération qui rapportera 40 € par tonne de papier récoltée.

Les fonds serviront à financer des activités ou des actions au sein de la commune.

Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres pour mobiliser un maximum de foyers.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h35.

Fait à BUCEY EN OTHE, les jours, mois et an susdits

Le maire,